

# COMITE SYNDICAL

VENDREDI 10 OCTOBRE 2025
À 9H30
LA CHAPELLE SAINT
GERAUD

# ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance Approbation du dernier Compte-rendu (28 mai 2025) Décisions du Président

#### Administration générale

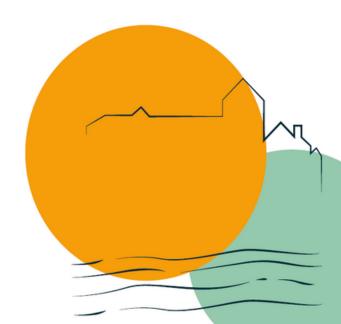
• Information Protection Sociale Complémentaire : volet Santé

#### Développement territorial

- Etude mobilité ANCT
- Contrat de Prestation gestion locative offre d'hébergement temporaire
- Point mission Patrimoine et Inventaire
- Adhésion Sites et Cités remarquables

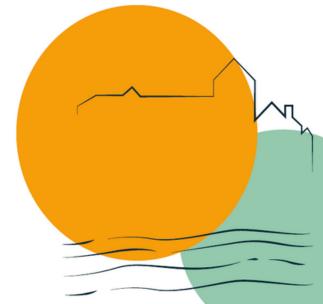
#### **Actualités**

- PAT labellisation niveau 2 et actualités
- Venez viure en Corrèze



Désignation du secrétaire de séance

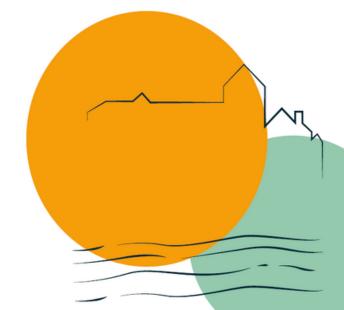
Approbation du dernier Compte-rendu (28 mai 2025)



### DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

### PRISES DEPUIS LE DERNIER COMITÉ SYNDICAL

Décision numéro	Objet	Observations
2025-11	Traiteur Séminaire 2 PMET Monceaux	Prestataire : Aux Saveurs Bellocoises à Beaulieu Tarif : 525.00 € TTC
2025-12	Communication Spectacle Théâtral de Curemonte (affiches et flyers)	Prestataire : ABna Print à Beynat Tarif : 80 € TTC
2025-13	Traiteur Séminaire 3 PMET Albussac	Prestataire : L'Infusé à Beaulieu Tarif : 627.00 € TTC





### Protection Sociale Complémentaire

Le Président informe les membres du comité que, conformément à la réforme de la protection sociale complémentaire, les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de la protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir les risques santé. Cette obligation leur incombe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 et leur participation doit, a minima, s'élever à 15 euros mensuels bruts par agent.

Il est précisé que le volet santé garantit aux assurés et à leurs ayants-droits le versement de prestations de santé en relais et en complément de leur protection sociale de base.

Le Président rappelle que la participation de l'employeur doit être mise en œuvre :

- Soit par la procédure de « convention de participation », impliquant une mise en concurrence obligatoire pour sélectionner un contrat auprès d'un opérateur unique (mutuelle, institution de prévoyance ou entreprise d'assurance) sur le fondement des dispositions du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011. Cette procédure est soit menée par la collectivité, soit par le Centre de gestion.
- Soit la procédure de « labellisation ».

En vertu des dispositions de l'article L827-7 du Code général de la fonction publique, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze a décidé de lancer en 2025 une consultation pour la passation d'une convention de participation, volet santé, avec une date d'effet au 1er janvier 2026.

# Protection Sociale Complémentaire : proposition du contrat MNT

# Les garanties



4 niveaux de garanties pour une offre qui s'adapte aux besoins de chaque agent

#### Niveau 1

Bénéficiez de remboursements sur tous les postes de santé

#### Niveau 2

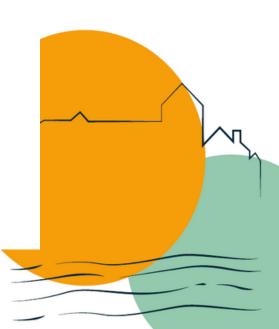
Renforcez les remboursements sur l'ensemble des soins.

#### Niveau 3

Renforcez davantage les remboursements sur l'ensemble des soins

#### Niveau 4

Soyez couvert au maximum, quoi qu'il arrive



# 6. Les cotisations mensuelles 2026

Grille des montants de o	otisation TTC par po	ersonne		
Age	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Enfant (gratuité à compter du 3ème)	18,53€	27,68€	34,13€	40,94€
Adulte actif de moins de 30 ans inclus	26,62€	33,49€	46,45€	55,72€
Adulte actif de 31 à 40 ans inclus	31,72€	39,91€	55,37€	66,42€
Adulte actif de 41 à 50 ans inclus	40,26€	50,64€	70,26€	84,27€
Adulte actif de 51 à 60 ans inclus	52,90€	62,39€	87,19€	104,59€
Adulte actif de plus de 61 ans inclus	75,92€	89,54€	125,16€	150,13€
Retraité	80,33€	94,67€	132,30€	158,71€



Les montants indiqués ne tiennent pas compte de la participation financière de votre employeur.

Les cotisations sont prélevées sur votre salaire.

Les bénéficiaires adhèrent au même niveau de garantie que l'assuré principal.

# Réforme de la Protection Sociale Complémentaire

L'obligation de prise en charge par l'employeur, sur la base d'un montant de référence fixé par décret est de, minimum:

15 euros brut / mois (50% de 30 euros (montant de référence)) pour le volet santé;

#### DATE D'EFFET = 1er janvier 2026

Le montant de la participation versée par l'employeur peut être modulée :

- Au regard du revenu des agents
- Au regard de la situation familiale des agents



Exclusion de tout autre critère de modulation

Pas de prorata en fonction du temps de travail de l'agent Pas de condition d'ancienneté Exemple de modulation sur la base de la situation familiale de l'agent

- Montant de la participation fixé à 20 € par agent
- Participation complémentaire de 5 € si l'agent est marié ou pacsé
- Participation complémentaire de 5 € par enfant composant le foyer

Exemple de modulation sur la base du revenu des agents

- Montant de la participation fixé
   à 30 € pour les agents rémunérés sur la base d'un indice majoré compris entre l'IM 361 et l'IM 420
- Montant de la participation fixé à 20 € pour les agents rémunérés sur la base d'un indice majoré supérieur à l'IM 420



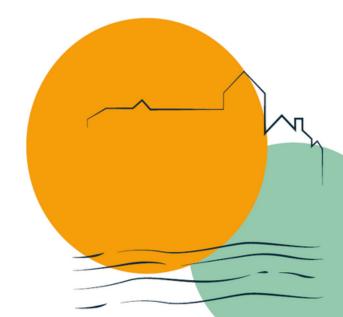
#### Protection Sociale Complémentaire

#### Formule retenue

Convention de participation proposée par le Centre de Gestion et assurée par la MNT

#### Montant de la participation de la collectivité proposé

- Participation modulée en fonction de la situation familiale
- Montant de 30 €/agent, 5 €/conjoint, 15 €/enfant
- Coût annuel indicatif: 3240 €



# Réforme de la Protection Sociale Complémentaire

- Réunion d'informations
  Prise de connaissance de
  la convention de
  participation
- Réflexion en interne pour :

   Choix de la procédure

   Montant de la

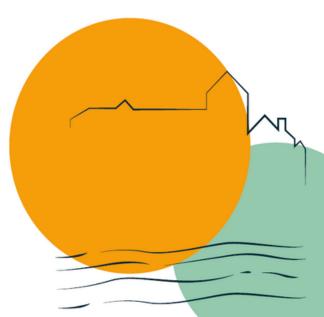
participation

- 3 Saisine du CST sur :
  - Choix définitif de la procédure
  - Montant définitif de votre participation

Délibération, <u>après avis CST</u>, actant : - Choix de la procédure - Montant de la participation

- Communication auprès des agents pour leur permettre d'adhérer
- SI CONVENTION PAR CDG -Prise de contact avec la MNT pour organiser des réunions / permanences

1ER JANVIER 2026
Participation employeur
obligatoire pour la SANTE





# DEVELOPPEMENT TERRITORIAL



# RAPPEL - CAHIER DES CHARGES - ELEMENTS DE CONTEXTE

#### Objet de la consultation :

Prestation de « **gestion locative** » d'une offre d'hébergements visant à **favoriser l'attractivité** du territoire et les recrutements des employeurs (stagiaires-alternants-saisonniers)

#### Caractéristiques de l'offre :

- Constituée de différents types de propriétaires (particuliers, collectivités, bailleurs sociaux, entreprises ... )
- Dont la localisation des biens se situe sur l'ensemble du territoire du PETR (offre diffuse nécessitant une capacité de déplacement locale et réactive)
- Destinée à de la location temporaire meublée avec durée de bail variable (de la semaine à plusieurs mois)
- Avec possibilité de logements meublés indépendants ou partagés (chambre chez l'habitant, colocation)
- Offre destinée prioritairement aux alternants-stagiaires-saisonniers, y compris mineurs

#### Constitution du réseau d'hébergeurs :

Action conjointe et coordonnée avec le PETR et les EPCI par bassins d'emploi

#### **Communication de l'offre :**

 Portée par le PETR et les EPCI notamment auprès des employeurs du territoire, des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle

#### Support de diffusion des hébergements :

• Utilisation de la plateforme régionale « 1 , 2 , Toit » dédiée pour rendre visible les hébergements recensés



# RAPPEL - CAHIER DES CHARGES - PRESTATIONS DEMANDEES

#### 1- CAPTATION

- ➤ Visite et validation des biens (existence diagnostics, normes de décence et de location meublée, surface ...)
- > Prise de photos en vue d'une mise en ligne
- > Fixation du loyer et des charges avec les propriétaires
- > Constitution du dossier propriétaire
- > Signature du mandat de gestion avec le propriétaire

Objectif: effet levier sur l'alimentation du réseau d'hébergeurs et sécurisation des biens à intégrer dans l'offre ⇒ prise en charge PETR

#### 2- MISE EN LOCATION

- Mise en relation offre et demande (présentation des hébergements, organisation visite pour les candidats...)
- Constitution dossier locataire (public ciblé, mise en relation avec les partenaires de l'aide au logement)
- Entrée dans les lieux : rédaction bail, état des lieux
- ➤ Suivi location

**Objectif** : simplification de gestion, effet levier pour les propriétaire et pour attirer les publics

⇒ prise en charge PETR

#### **3- GESTION FINANCIERE ET TECHNIQUE**

- Gestion des loyers (quittancement, encaissement, reversement, suivi comptable, aide à la déclaration fiscale, régularisation de charges...)
- ➤ Gestion des travaux d'entretiens et/ou de réparations incombant au bailleur
- > Gestion des sinistres et des impayés

Prestation facturée directement au propriétaire



# SYNTHESE DES COUTS DE PRESTATIONS DU CONTRAT

	Groupement «Conciergerie-Garenne »	Modalités de facturation
Prestation « Captation »	<ul> <li>visite et validation des biens : 25 € TTC</li> <li>photos professionnelles : 95 € TTC</li> </ul>	Facturée au PETR à chaque logement visité A l'issue de la visite, si le bien ne correspond pas à l'objet du contrat, seule la prestation de visite/validation sera facturée
Prestation « Mise en Location »	<ul> <li>Mise en location inférieure à 3 mois : « La Petite Conciergerie » : 12% TTC du montant du loyer</li> <li>Mise en location supérieure à 3 mois : « Garenne Immobilier » :</li> <li>Surface du bien</li></ul>	Facturée au PETR à chaque nouvelle entrée dans un logement.
Prestation « Gestion »	<ul> <li>Mise en location inférieure à 3 mois : « La Petite Conciergerie de la Vallée » : 12% TTC des loyers encaissés</li> <li>Mise en location supérieure à 3 mois : « Garenne Immobilier » : 7.20% TTC des loyers encaissés</li> </ul>	Facturé directement au propriétaire  Des prestations complémentaires à la carte pourront être proposées aux propriétaires ou aux locataires par Les Prestataires (exemples : ménage, location de draps)



# BUDGET PREVISIONNEL (TTC)

#### Hypothèse:

- AAP Région : subvention de 50% du montant de la prestation annuelle dans la limite de 30000€
- Dépense totale annuelle 30000€
- Captation de 15 logements en 2025 et de 20 logements supplémentaires en 2026
- Base loyer 300€ pour 30m2 avec un bail d'1 mois

	2025	2026
Total prestation	30 000 €	30 000 €
Dont frais généraux	2 000 €	500 €
Dont Captation	1 800 €	2 400 €
Reste pour la mise en location	26 200 € Soit 10 rotations par logement	27 100 € Soit 8 rotations par logement
Région (50%)	15 000 €	15 000 €
Fonds Européens et/ou DDETSPP (30%)	9 000 €	9 000 €
Auto financement PETR (20%)	6 000 €	6 000 €

**VOTE** 



# CALENDRIER PREVISIONNEL

				20	25			2026											
		juill	aout	sept	oct	nov	déc	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juill	aout	sept	oct	nov	déc
Lancement du dispositif	Signature contrat de prestation de services	ok																	
	Argentat : Reprise des contrats de location des logements passerelles et contacts CLPE	ok	ok																
	Beaulieu : Reprise des contrats de location	ok	ok																
Communication	Communiqué de presse																		
	Campagne Communication "propriétaires"																		
	Validation et mise en ligne au fil de l'eau des hébergements																		
Comité technique	Rappel process en amont campagne employeurs / job dating / rentrée alternance																		
Communication	Campagne Communication "employeurs et acteurs de l'emploi-formation"																		
	Campagne Communication "candidats"																		
	Mise à jour site internet PETR																		
Bilan intermédiaire prestation	Point d'avancement et ajustements																		
Poursuite de la prestation	Délibération : présentation bilan																		







Mettez votre bien en location de courte durée

Et facilitez l'emploi des jeunes en Vallée de la Dordogne Corrézienne

#### UNE SOLUTION CLÉ EN MAIN

PRISE EN CHARGE d'une partie des frais

**SÉCURITÉ** 

GESTION technique et financière

et fiabilité assurées

téléphone 05 19 59 04 00

POUR EN SAVOIR PLUS

www.valleedordogne.org

\*Pôle d'Équilibre Territorial et Rural















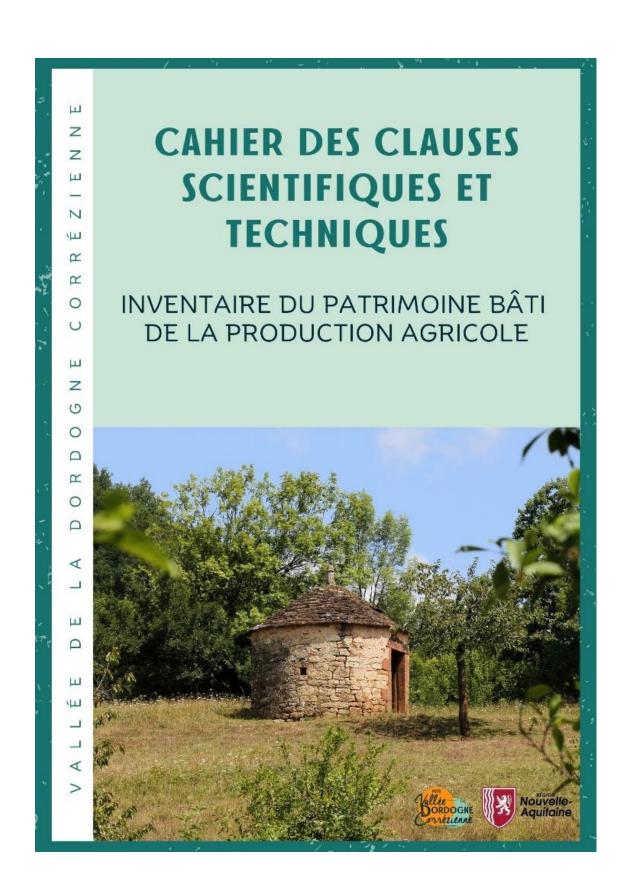






# INVENTAIRE DU PATRIMOINE

# INVENTAIRE - Avancée de la mission



#### • <u>Juillet - septembre :</u>

- Rédaction du rapport de diagnostic
- o Rédaction du cahier des clauses techniques et scientifiques (CCST)
  - CCST: document-cadre de l'opération d'Inventaire. Il présente l'aire d'étude, les enjeux scientifiques de l'opération, la méthode mise en œuvre, les moyens affectés à l'opération ainsi que le calendrier prévisionnel.
- ⇒ Documents finalisés ; en cours de relecture et de validation côté Région (Service Patrimoine et Inventaire)

#### À partir d'octobre :

- Démarrage de l'étude d'Inventaire thématique (repérage terrain et recherche documentaire)
- Prise de contact avec les mairies et les personnes-ressources identifiées en amont du repérage terrain

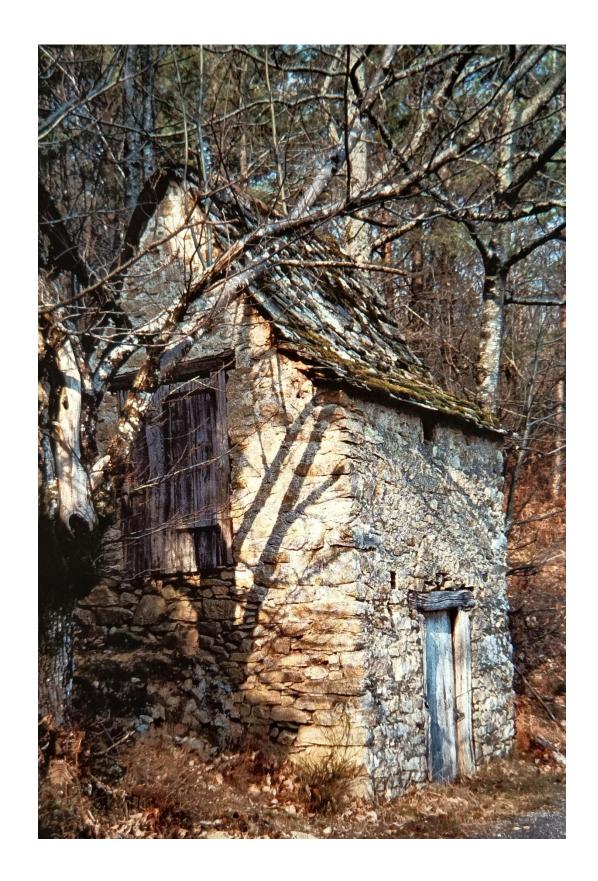
# INVENTAIRE - Présentation de la thématique

L'étude d'inventaire porte sur le patrimoine bâti lié à la production agricole.

5 productions agricoles principales ont occupé, simultanément ou successivement, le territoire au fil des siècles :

- Culture céréalière
- Viticulture
- Vergers et cultures arborescentes (châtaigne, noix, chênes truffiers, pommiers à cidre, etc.)
- Tabaculture
- Élevage

De nombreuses constructions témoignent du riche passé agricole du territoire : granges-étables, pigeonniers, porcheries, maisons de vignerons, cabanes de vigne ou encore séchoirs jalonnent le territoire.

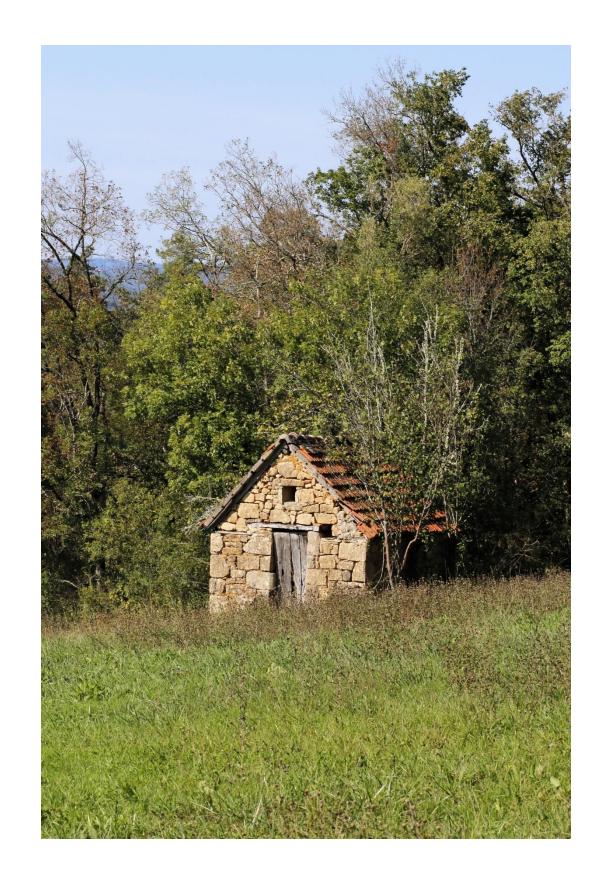


# INVENTAIRE - Présentation de la thématique

Cette enquête vise à étudier comment le patrimoine de la production agricole s'est adapté aux paysages.

Elle pourra répondre à plusieurs questions :

- Dans quelle(s) mesure(s) le sous-sol géologique, le relief, le climat et des facteurs historiques ont impacté le développement des différentes filières de production agricole?
- Les conversions d'une filière de production agricole à une autre ontelles engendré des conséquences sur le bâti agricole existant et sur la morphologie du paysage?
- Suite à l'exode rural et à la déprise agricole, que reste-t-il du patrimoine bâti agricole aujourd'hui?



# INVENTAIRE - CALENDRIER PRÉVISIONNEL

L'inventaire thématique va se décliner en 2 temps selon une **approche historique régressive**.

Cette méthode permet d'étudier le patrimoine agricole en prenant en compte ce qu'il est aujourd'hui, ce qu'il a été et ce qu'il a engendré comme modification des pratiques, des savoirs-faire et des paysages.

#### • Première triennale - 2025-2027

La première triennale sera consacrée à l'inventaire du **patrimoine bâti lié à** l'élevage. Cette production agricole, qui perdure encore aujourd'hui, concerne l'ensemble du territoire. L'étude du patrimoine bâti lié à l'élevage permettra ainsi de prospecter l'intégralité du territoire et de délimiter les secteurs où l'élevage s'est substitué à d'autres productions plus anciennes.

#### • Seconde triennale - 2027- 2030

Une seconde triennale permettrait de conduire l'inventaire du **patrimoine bâti lié aux autres productions agricoles** (viticulture, tabaculture, cultures céréalières et arboriculture).



# INVENTAIRE – PLAN DE FINANCEMENT INGENIERIE 2025

#### Plan de financement prévisionnel 2025

Natures des dépenses	Dépenses prévisionnelles	Financeurs	Recettes prévisionnelles								
	€		€	%							
	Animation										
Chargée de mission salaire	43 000,00 €	FEADER – LEADER	28 436.00 €	55%							
chargé : 1 ETP sur 12 mois		Région NA	12 500.00 €	25%							
Coûts indirects soit 15% du salaire	6 450,00 €	Autofinancement	10 234 .00€	20%							
Frais de missions (déplacements)	1 720,00 €										
TOTAL	51 170.00 €		51 170.00 €	100%							



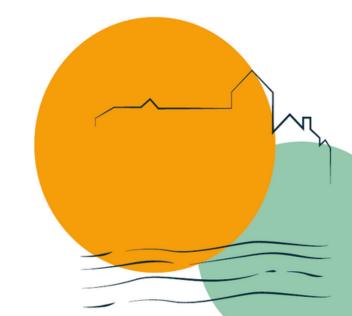


# PATRIMOINE

# Nouvelle chargée de mission : Catherine Teyssier

- Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement
- Nombreuses expériences en France et à l'étranger : élaboration et mise en oeuvre de politiques publiques, pilotage de projets
- Dernière mission : cheffe du projet Parcours immersif dans les fonds marins des pertuis, sur l'île d'Aix en Charente maritime, scénographie permanente destinée à la sensibilisation du grand public aux enjeux environnementaux du milieu marin : <a href="https://parc-marin-gironde-pertuis.fr/editorial/le-parcours-immersif-dans-les-fonds-marins-des-pertuis">https://parc-marin-gironde-pertuis.fr/editorial/le-parcours-immersif-dans-les-fonds-marins-des-pertuis</a>
- Installation récente à Beaulieu



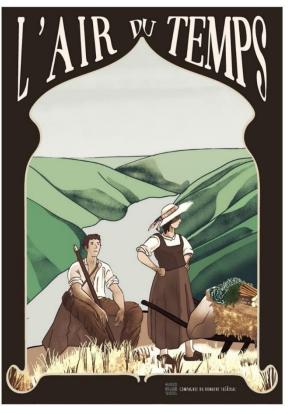


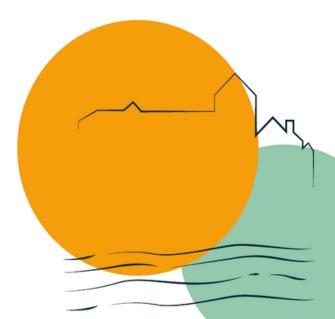
# PATRIMOINE - CULTURE

# Pièce de théâtre thématique à Curemonte

- "L'Air du Temps", évoquant le Patrimoine Agricole, historique et immatériel de la Corrèze
- Proposé par la **Compagnie du Domaine Théâtral** (Altillac)
- → Date : **16 juillet 2025**, 20h30 (entrée libre, tous publics)
- → Durée:1h
- → Environ une centaine de participants
- → Prix de la session : 2000 euros







# Patrimoine – Plan de financement ingenierie 2025

#### Plan de financement prévisionnel 2025

-	-	-	-
7			п
п	т		п
м	٠.	4	и

Natures des dépenses	Dépenses prévisionnelles	Financeurs	Recettes prévisionnelles							
	€		€	%						
Animation										
Chargée de mission salaire chargé : 1 ETP sur 12 mois	35 000,00 €	FEADER – LEADER	33 320.00 €	80						
Coûts indirects soit 15% du salaire	5 250,00 €	Autofinancement	8330 .00€	20%						
Frais de missions (déplacements)	1 400,00 €									
TOTAL	41 650.00 €		41 650.00 €	1009						



# PATRIMOINE - ANIMATION

### Partenariats possibles

#### Fédération Nationale des Sites et Cités Remarquables de France :

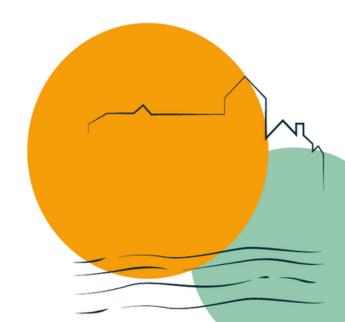
- Regroupe tous les territoires labellisés SPR et VPAH
- Assure une communication et une **visibilité** permanente à l'échelle nationale
- Propose des **formations** et outils aux collectivités adherents, sur l'urbanisme, le Patrimoine, l'environnement ...
- → Adhésion annuelle: 1100 euros environ

#### Association "Maisons Paysannes de France", délégation de Corrèze :

- Accompagne les **particuliers** et **collectivités** dans la restauration, la préservation et la **mise en valeur du patrimoine bâti** rural
- Propose des outils et animations comme des **chantiers participatifs**, **conférences** thématiques, **diagnostics** techniques ...
- Accès à une grande base de données informatives en ligne pour les adhérents
- → Adhésion annuelle: 60 euros









# **ACTUALITES**



# Perspectives du PAT

#### Labellisation du PAT au N°1 jusqu'en Mars 2026

(Les démarches pour être labellisé en N°2 commencent en novembre 2025)

#### Visio avec la DRAAF NA

**Objectif**: Faire un point d'avancement du PAT et sur les perspectives **Constat**:

- De nombreuses actions sont menées
- La plupart des thématiques sont abordées
- Besoin de perspectives à long terme c'est-à-dire avec la pérennisation des actions
- La Labellisation de N°2 porte sur la mise en place des actions établies dans le Plan d'Action validé en N°1

(Engagement sur 5 ans avec perspectives économiques pérennes)

**Possibilité 1** : Déposer une demande de Labélisation de N°2 (*Risque : manque de maturité du projet sur certains points*)

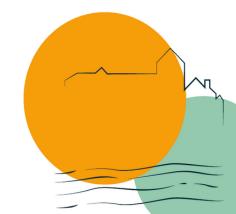
**Possibilité 2**: Demander une dérogation d'un an **Objectif**: Renforcer et pérenniser les actions en cours avec une projection économique stable pour la période de labélisation N°2

#### Critères

- Impact de la crise covid
- Avenant de financement
- Problématique de personnel
- Changement politique impactant le projet



Il est proposé de déposer un dossier de demande de labélisation de N°2 et une demande de dérogation d'une année



#### Les actus

#### Diagnostic des volumes

9 établissements dans la démarche 5 retours à ce jour pour la période (Avril – Juillet)

#### Lutte contre la Précarité Alimentaire

Dimanche 28 Septembre

1<sup>ère</sup> rencontre - atelier cuisine à destination des Bénéficiaires de la Croix Rouge Beynat/Meyssac

Perspective : Dupliquer l'action auprès des bénéficiaires d'une association d'AA sur XVD

#### **COPIL du PAT**

Lundi 13 Octobre 2025

Bilan des actions sur l'année 2025 et perspectives pour l'année 2026

#### Formation SCIC Nourrir l'Avenir

Du 17 au 21 Novembre 2025

2 Journées pour les restaurants scolaires 1 Journée pour les établissements Médico Sociaux

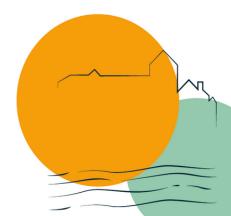
- 1 Accompagnement d'un an
- Restaurant scolaire d'Albussac
- Foyer d'Accueil de Boulou les Roses

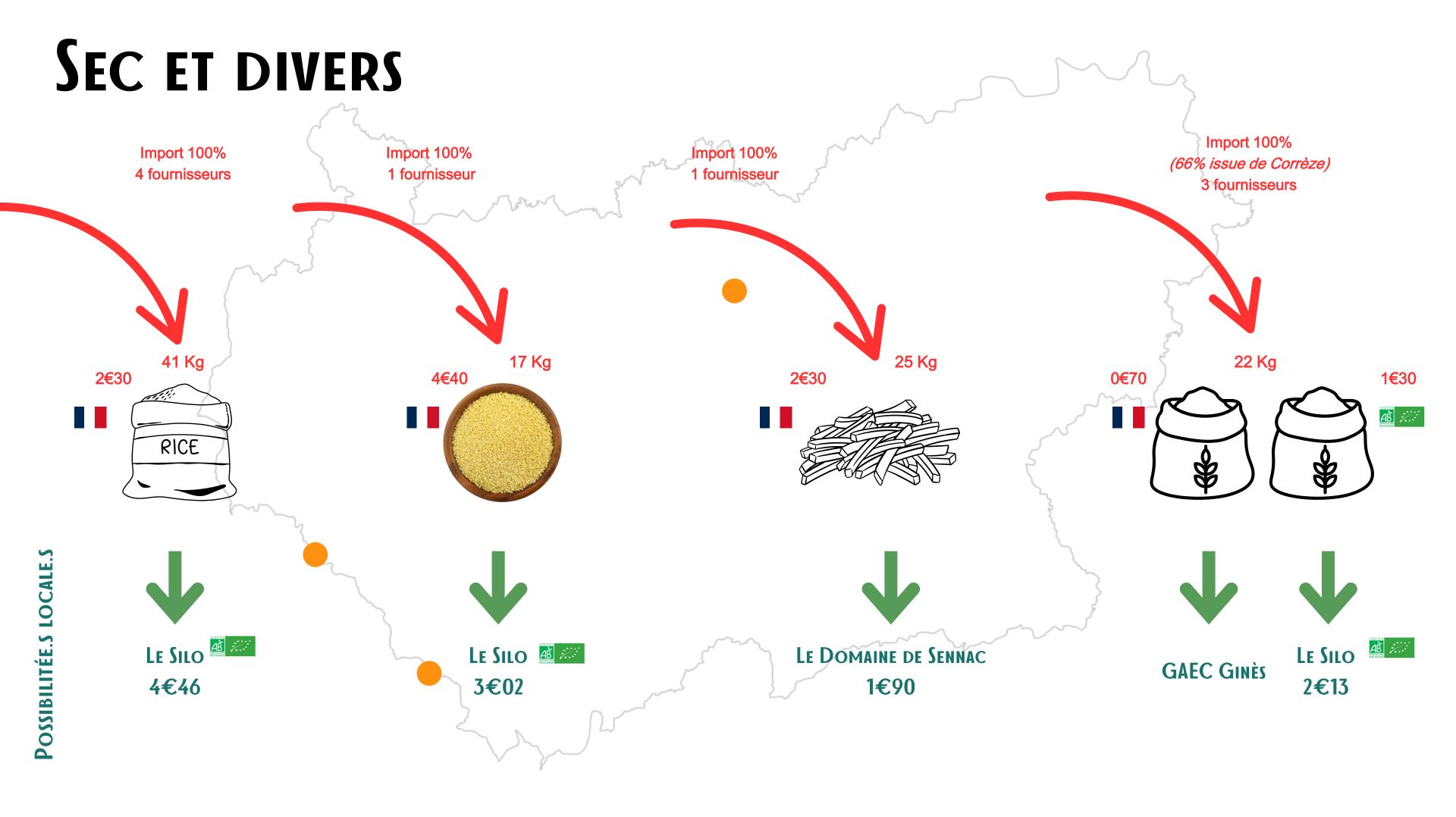
#### Rencontre des cuisiniers

Mercredi 1er octobre

Lutte contre le gaspillage alimentaire en collaboration avec les services de XVD

Deux jours de diagnostic avec un menu commun





# Opération "Plaquez Paris pour la Corrèze"

NOVEMBRE 2025 - PARIS



# Précédentes éditions "Venez vivre en Corrèze"

**PARIS 2021** 

NOV 2021 - MNA

- 60 participants uniques
- 9 projets installés
- 1 personne en cours de suivi

**PARIS 2022** 

NOV 2022 - MNA

- 65 participants uniques
- 3 projets installés
- 1 personne en cours de suivi

**LILLE 2023** 

MARS 2023 - LILLE

- 43 participants uniques
- 8 projets installés
- 3 personnes en cours de suivi

**PARIS 2023** 

NOV 2023 - MNA

- 105 participants uniques
- 7 projets installés
- 13 personnes en cours de suivi

LYON 2024

JUIN 2024 - LYON

- 54 participants uniques
- 4 projets installés
- 16 personnes en cours de suivi

**PARIS 2024** 

NOV 2024 - MNA

- 112 participants uniques
- 8 projets installés
- 30 personnes en cours de suivi

Chiffres clés Corrèze Accueil

523

projets installés depuis 2021

253

projets en cours de suivi

# Installation en Corrèze

Président : Patrick DARY

CA Bassin de Brive

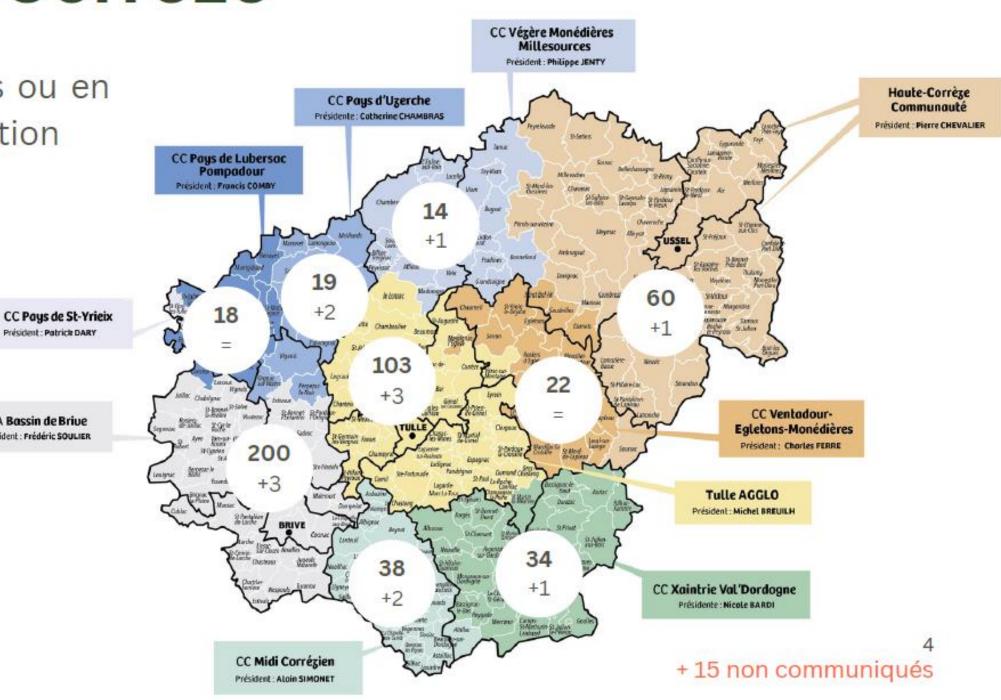
Président : Frédéric SOULIER

Avec variation VS juillet 2025

Panel de 523 projets installés ou en cours de finalisation d'installation

Chiffres au 03/09/2025



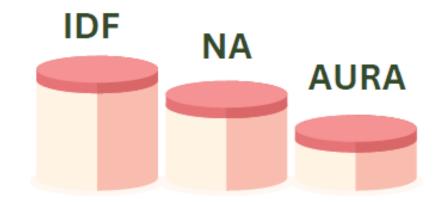


Régions d'origine des nouveaux arrivants

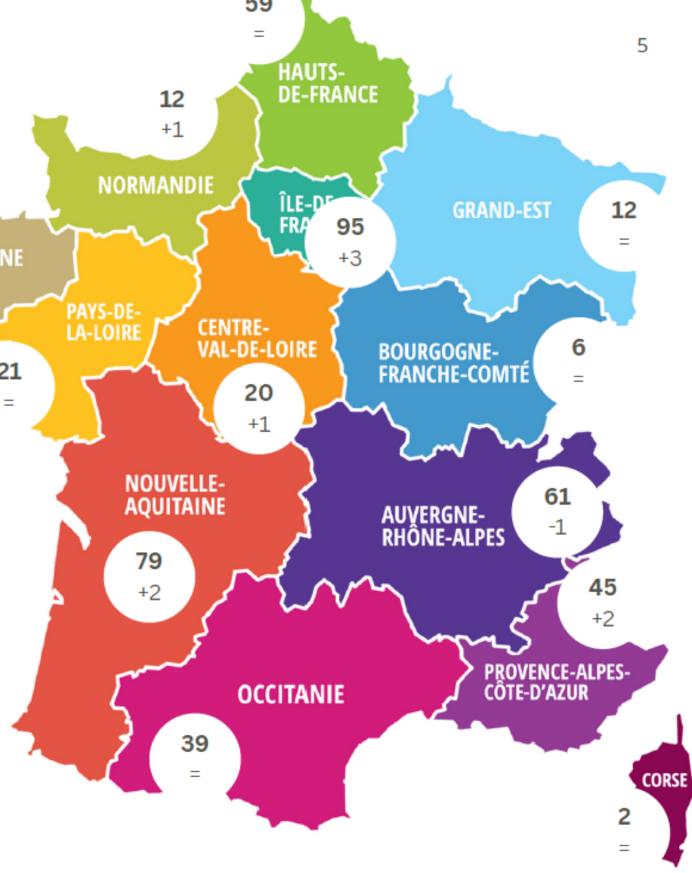
Avec variation VS juillet 2025

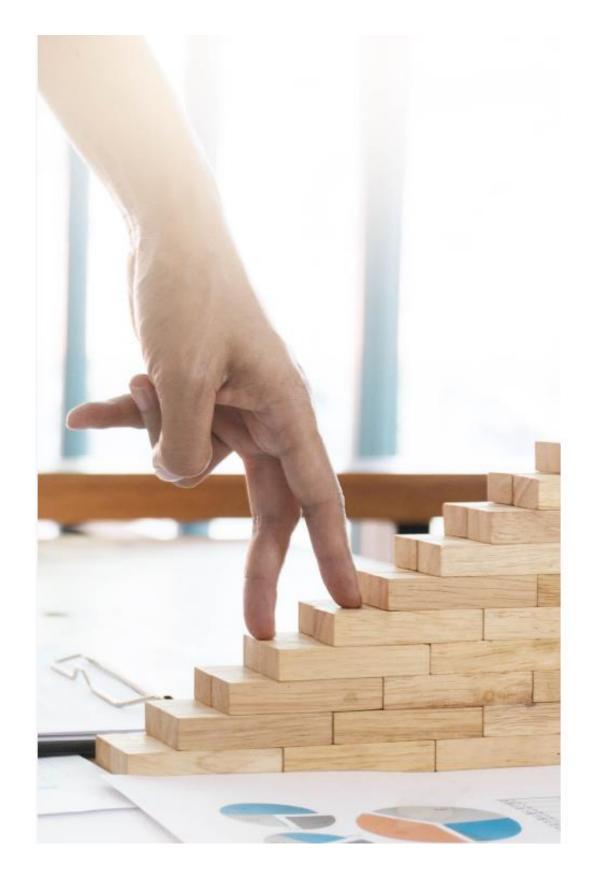
Panel de **523 projets** installés ou en cours de finalisation d'installation

Chiffres au 03/09/2025









# Objectifs édition 2025

- Répondre aux besoins de recrutement des entreprises sur les secteurs d'activité dynamiques
- Renforcer l'attractivité de la Corrèze via un nouveau levier de développement territorial : la transmission-reprise d'entreprise (mobilisation des acteurs en compétence)
- Valoriser les compétences et métiers de la collectivité Département
- Inscrire Corrèze Accueil comme dispositif de soutien et d'animation au service des territoires corréziens (qui créent progressivement des conciergeries locales)
- Profiter de notre présence à Paris pour diffuser l'information (MIF + mois de la reprise)

# Programme prévisionnel 2025

#### JEUDI 20 NOVEMBRE

#### Soirée "Venez essayer la Corrèze"

• 18H3O-21H : Afterwork "job dating" sur le site d'Eyrein Industrie (91 - Villejust)

#### VENDREDI 21 NOVEMBRE

Maison de la Nouvelle-Aquitaine (Paris, 1)

- 10H-15H : session mixte : recrutement + opportunités de reprise + découverte des territoires
- 19H-22H: soirée reconversion "Changer de cap: nouveau job et entreprendre, tentez l'aventure en Corrèze"
- + Journée Mission Locale "Venez essayer la Corrèze"

#### SAMEDI 22 NOVEMBRE Ma

Maison de la Nouvelle-Aquitaine (Paris, 1)

• 10H-15H : session mixte : recrutement + opportunités de reprise + découverte des territoires